



RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
LES ENJEUX POUR 2026	4
PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES POUR 2026	
LES DONNÉES FINANCIÈRES	6
LES RESSOURCES HUMAINES	8
LES FAITS MARQUANTS 2025	
.....	12
AMBITION 1 : RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE	14
AMBITION 2 : ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE	16
AMBITION 3 : PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES	18

AMBITION 4 : FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS	20
AMBITION 5 : DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE, PROMOUVOIR LE SPORT	22
AMBITION 6 : ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE	24
AMBITION 7 : FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE	26
AMBITION 8 : PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES	28
AMBITION 9 : DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'Océan Indien	30
AMBITION 10 : SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS	32

ÉDITORIAL

Le contexte socio-économique et politique actuel conduit le Département de La Réunion à aborder l'année 2026 avec vigilance et responsabilité.

La hausse continue de nos dépenses, liée notamment au vieillissement de la population, pèse sur nos marges de manœuvre et fragilise nos perspectives budgétaires. Malgré ces contraintes, nous restons fidèles à nos ambitions et à notre engagement au service du territoire et de ses habitants.

Le Département assume pleinement son rôle de bouclier social. Nous mobilisons nos moyens pour soutenir les publics les plus vulnérables, confrontés à la vie chère, au chômage et à des situations croissantes de précarité.

Dans le même temps, nous renforçons nos efforts pour sécuriser les parcours éducatifs et d'insertion, afin d'élever l'humanité réunionnaise et d'offrir à chacun les conditions de son épanouissement.

L'éducation, la création artistique et la pratique sportive sont au cœur de cette ambition: elles contribuent à révéler les talents, à transmettre les valeurs du vivre-ensemble et à ouvrir des horizons nouveaux à notre jeunesse.

Notre action s'inscrit aussi dans une dynamique de modernisation de la gestion publique. Le Département fait évoluer ses pratiques, développe des outils numériques plus accessibles, favorise la proximité et l'écoute, et s'attache à rendre son action plus réactive, plus lisible et plus proche du quotidien des Réunionnais.

Nous continuons également à bâtir la Réunion durable de demain, en agissant sur plusieurs fronts: la sécurité alimentaire, le renforcement de l'approvisionnement en eau, l'entretien et l'aménagement de nos routes, la valorisation de nos sites touristiques et la préservation de notre biodiversité, notamment à travers le plan «1 million d'arbres».

Notre engagement se traduit aussi par un fort soutien aux communes, grâce au Pacte Département et Territoires: 100 millions d'euros consacrés à l'investissement et à l'action sociale locale, participant ainsi à la vitalité économique et sociale de notre île.

Dans le même esprit, nous faisons du renforcement de la coopération régionale un axe majeur de notre action. Les liens tissés avec nos voisins de la zone océan Indien sont essentiels pour construire ensemble des réponses communes face aux défis du développement durable, de la jeunesse et de la résilience climatique.

Enfin, notre Collectivité poursuit ses efforts pour bâtir une société plus inclusive, attentive aux besoins de nos aînés et des personnes en situation de handicap, en favorisant leur autonomie et en accompagnant la dépendance avec humanité et dignité.

Dans ce contexte exigeant, le Département fait preuve de discipline budgétaire, conciliant rigueur financière et maintien du cap de la solidarité et de la résilience. Cette démarche responsable s'appuie sur une gestion transparente et un suivi rigoureux de nos finances.

Cette exigence a d'ailleurs été saluée: le Département de La Réunion est devenu la première collectivité de l'île et des Outre-mer à obtenir la certification de ses comptes par un auditeur externe et indépendant, une reconnaissance du sérieux de sa gestion et de la confiance qu'il inspire.

Cette confiance, nous la devons à la mobilisation de toutes les forces vives de notre Collectivité, l'ensemble des agents et des élus qui partagent cette volonté d'agir pour le bien commun.

Ensemble, nous continuerons à faire du Département la Maison des solidarités et du développement territorial, une collectivité à la fois protectrice, innovante et tournée vers l'avenir.

Le Président du Conseil départemental

LES ENJEUX POUR 2026

LE PLAN DE MANDATURE, BOUSSOLE DU MANDAT

Les dix ambitions du Plan de Mandature 2021-2028 demeurent la colonne vertébrale de l'action départementale. Elles expriment le projet politique porté collectivement : soutenir les publics les plus fragiles, accompagner la jeunesse, dynamiser les territoires, valoriser la culture et le patrimoine, développer une agriculture durable, renforcer la cohésion sociale, moderniser l'action publique, et affirmer le rôle du Département dans l'océan Indien. Elles continuent de structurer le travail des services, les relations avec les partenaires et les arbitrages politiques.

Les Orientations Budgétaires 2026 s'appuient sur ce socle, mais introduisent une nouvelle manière de le lire. Elles ne remettent pas en cause la logique d'ambitions : elles la prolongent en la croisant avec une lecture transversale à travers quatre défis majeurs. Ce changement de perspective traduit la maturité du mandat : une collectivité capable d'articuler la continuité de ses ambitions et la transversalité de ses politiques.

UNE LECTURE TRANSVERSALE POUR RENFORCER LA COHÉRENCE

Face aux contraintes budgétaires, le Département a fait le choix d'une méthode claire : transformer la contrainte en opportunité, et la complexité en cohérence. Les quatre défis transversaux constituent autant de filtres de priorisation et de leviers de cohérence. Ils permettent d'éclairer autrement les ambitions du Plan de Mandature, d'en révéler les liens et les effets de convergence, et de mettre en valeur les réalisations qui font la singularité du Département.

Ces quatre défis (Social - Santé - Prévention, Pouvoir d'achat et équité territoriale, Modernisation et simplification, Transition écologique et solidaire) traduisent la volonté d'ancrer les politiques publiques dans une approche à la fois globale et pragmatique. Ils incarnent un parti-pris de méthode : dépasser les silos, relier les actions entre elles, et faire des orientations budgétaires 2026 un outil de clarté et de lisibilité pour les citoyens.

LES QUATRE DÉFIS DU DÉPARTEMENT

1. Social - Santé - Prévention

La solidarité demeure la première responsabilité du Département. En 2026, elle se traduit par la volonté d'investir dans la prévention, de mieux accompagner les professionnels, et de consolider les dispositifs d'insertion et d'aide à la parentalité. Plusieurs priorités ont été identifiées : le repérage et la lutte contre les violences faites aux enfants, la relance du Pack Nouveau Départ, et la mutualisation avec l'État dans le cadre des appels à projets et des dispositifs de soutien aux publics fragiles. Cette approche illustre une conviction forte : prévenir, c'est investir dans l'avenir, éviter des coûts sociaux plus lourds, et renforcer la cohésion de l'île. La politique sociale du Département reste ainsi un pilier de stabilité et de confiance, à la croisée du soin, de la protection et de la dignité.

2. Pouvoir d'achat et équité territoriale

Le Département reste un acteur central du pouvoir d'achat et de la cohésion sociale à La Réunion. L'enjeu pour 2026 est double : renforcer les leviers directs de soutien aux ménages, et veiller à la performance des partenaires associatifs qui y contribuent. Il est plus que jamais nécessaire de passer d'une logique de guichet à une logique de projet, en conditionnant les financements à des résultats concrets et mesurables, notamment dans le champ de l'insertion. Cette vigilance s'étend au secteur agricole, à la sécurité alimentaire et à l'accompagnement budgétaire des familles, afin de consolider le rôle du Département comme rempart face à la vie chère et garant de la solidarité territoriale. Ces orientations prolongent la dynamique déjà amorcée par le Plan de Mandature, en plaçant l'équité et la proximité au cœur de l'action publique.

3. Modernisation et simplification

Moderniser, c'est rendre l'action publique plus efficace et plus respectueuse du temps et de la confiance des citoyens. Le défi 2026 est de poursuivre la transformation du Service Public, la simplification de nos procédures et l'amélioration continue du service rendu aux usagers. Il s'agit aussi de renforcer la qualité de vie au travail des agents, de moderniser les outils numériques et de développer les solutions innovantes, notamment dans l'usage de l'intelligence artificielle pour améliorer la relation usager. La modernisation passe également par la consolidation du contrôle interne, la vigilance sur les financements des satellites, et une réflexion prospective sur la coopération régionale : sortir de la logique de guichet pour bâtir une stratégie d'intervention structurée dans la zone océan Indien. Cette démarche tournée vers l'avenir illustre la capacité du Département à se positionner comme acteur régional du développement, de la formation et de la francophonie, au sein de l'océan Indien.

4. Transition écologique et solidaire

La transition écologique est aujourd'hui au cœur de l'action départementale. Elle irrigue l'ensemble de ses politiques, de la gestion de l'eau à la valorisation des déchets, du foncier à la biodiversité. L'ambition n'est pas seulement environnementale : elle est économique, sociale et territoriale. Le Département entend poursuivre les projets structurants engagés, comme Agripéi, le Plan Négawatt, ou la mise en œuvre du budget vert, levier de transparence et d'éducation budgétaire. Une réflexion globale sur les modalités du Pacte Département et Territoires devient nécessaire, afin d'en améliorer la convergence avec les politiques départementales et d'en adapter les critères de financement dans un contexte budgétaire contraint. Enfin, la transition écologique concerne également la politique de mobilité : le Département doit affirmer sa place d'acteur dans les politiques territoriales de déplacement, où les infrastructures routières sont aussi des leviers de durabilité.

Une trajectoire maîtrisée et partagée

Les Orientations Budgétaires 2026 déclinées ci-après témoignent de la maturité du mandat. Elles traduisent la capacité du Département à conjuguer ambition et responsabilité, proximité et projection, continuité et adaptation. Elles illustrent un modèle de gouvernance fondé sur la confiance, la clarté et l'unité. À travers ces orientations, le Département affirme une trajectoire maîtrisée : celle d'une action publique utile, cohérente et durable, fidèle à la promesse du Plan de Mandature et aux attentes des Réunionnais.

LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES POUR 2026

LES DONNÉES FINANCIÈRES

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER ENCORE CONTRAINT

Pour l'année 2026, le contexte budgétaire du Département de La Réunion demeure marqué par des tensions financières persistantes. Après plusieurs exercices successifs sous contraintes – crises sanitaires, inflation élevée, resserrement monétaire et affaiblissement des recettes fiscales – la collectivité doit continuer à composer avec un environnement économique incertain et un encadrement renforcé des finances publiques, aggravés par une instabilité institutionnelle impactant la visibilité à court/moyen terme.

Les orientations du **Projet de Loi de Finances (PLF) 2026** et du **Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS)** paraissent confirmer la volonté de l'État de poursuivre la trajectoire de redressement des comptes publics. Le texte initial est susceptible d'évoluer dans le cadre des débats parlementaires, mais devrait conserver une poursuite de l'effort de maîtrise de la dépense publique, et consécutivement des marges de manœuvre budgétaires limitées. Dans ce contexte, le Département doit maintenir un équilibre délicat entre la préservation de sa capacité d'intervention sociale, la poursuite d'une politique d'investissement volontariste et la nécessaire soutenabilité de ses équilibres financiers.

DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES PRUDENTES ET DES RESSOURCES FRAGILISÉES

En 2026, la croissance nationale est annoncée autour de **1,3 %**, avec une inflation en repli, estimée entre **1,6 % et 1,9 %**. À La Réunion, le rythme de reprise reste plus modéré, pénalisé par la dépendance aux financements publics, le coût du fret et la faiblesse du marché immobilier. Ce contexte continue d'affecter les principales recettes de la collectivité :

> **Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO)**, ressource essentielle du Département, devraient connaître une **légère reprise en 2026**, après plusieurs années de baisse consécutive. Toutefois, cette amélioration reste relative et ne compense pas le recul observé entre 2023 et 2025.

- > Le **fonds de péréquation des DMTO** devrait connaître un effet positif différé, lié à la reprise du marché national en 2025, permettant une amélioration progressive des recettes en 2026.
- > En revanche, la **fraction départementale de TVA**, désormais figée dans sa dynamique depuis 2025 en application du mécanisme d'écêtement national, continue de peser sur les recettes, représentant une **perte estimée d'environ 10 à 12 M€** par rapport à la trajectoire antérieure.
- > La **fiscalité sur les droits d'accise du tabac**, toujours volatile, expose la collectivité à des fluctuations importantes, difficiles à anticiper et à lisser budgétairement.
- > Enfin, les **recettes européennes** issues de la programmation FEDER-FSE+ 2021-2027 montent en puissance, mais à un rythme encore progressif. Après une phase de transition en 2025, une stabilisation modérée est attendue en 2026.

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT STRUCTURELLEMENT DYNAMIQUES

Les **dépenses de fonctionnement** demeurent fortement contraintes par des charges rigides et incompressibles, représentant près de 80 % des dépenses totales. Celles-ci évoluent sous l'effet :

- > de la **progression des allocations individuelles de solidarité (AIS)**, notamment l'APA et la PCH, en lien avec le vieillissement de la population et l'augmentation des besoins d'accompagnement,
- > de la **hausse des dotations aux établissements sociaux et médico-sociaux**, indispensables au maintien du niveau d'offre dans les secteurs du handicap, des personnes âgées et de la protection de l'enfance,
- > du **financement du SDIS de La Réunion**, confronté à de forts défis opérationnels,
- > et de la **masse salariale départementale**, maîtrisée mais impactée par les mesures nationales (revalorisation du SMIC, évolution du point d'indice, cotisations CNRACL et URSSAF).

Ces dynamiques, majoritairement imposées par des décisions extérieures à la collectivité, réduisent les marges de manœuvre pour financer les politiques et dispositifs départementaux.

UN EFFORT D'INVESTISSEMENT MAÎTRISÉ MAIS SOUTENU

Malgré ces contraintes, le Département réaffirme sa volonté de maintenir un **niveau d'investissement significatif** pour soutenir le développement du territoire, moderniser ses infrastructures, et accompagner la transition écologique et énergétique.

La stratégie d'investissement 2026 repose sur les principes d'une **priorisation des projets structurants** (infrastructures sociales, routières, environnementales et numériques), d'une **optimisation du recours à l'emprunt**, et d'une **mobilisation accrue des cofinancements externes**, notamment européens et étatiques, afin de préserver l'épargne brute et les ratios d'endettement.

La gestion de la dette restera rigoureuse et proactive, avec une recherche d'équilibre entre taux fixes et variables et une attention particulière portée aux opportunités de prêts bonifiés pour les projets durables.

UN MODÈLE DE FINANCEMENT DÉPARTEMENTAL TOUJOURS SOUS TENSION

En 2026, le Département de La Réunion demeure confronté à un **effet ciseaux persistant : des dépenses sociales en forte croissance face à des recettes volatiles et insuffisamment dynamiques**.

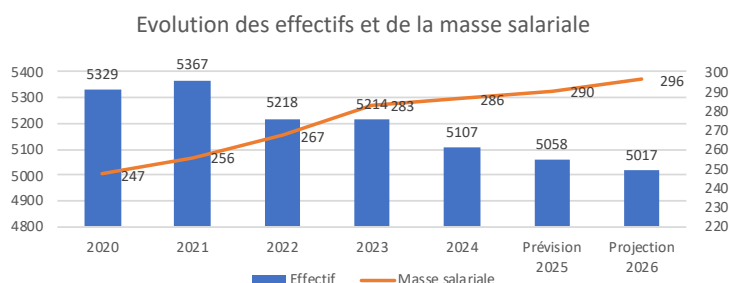
Cette situation met à nouveau en évidence les limites structurelles du modèle de financement des Départements, particulièrement dans les territoires ultramarins, où les besoins sociaux sont plus élevés et les leviers fiscaux et financiers restreints.

L'exercice 2026 devra ainsi s'inscrire dans une logique de **vigilance, d'agilité et de responsabilité budgétaire**, pour garantir la continuité du service public départemental, soutenir les publics les plus fragiles et accompagner le développement équilibré du territoire réunionnais.

LES RESSOURCES HUMAINES

LES EFFECTIFS, LA MASSE SALARIALE ET LEUR ÉVOLUTION (HORS ASSFAM)

EVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE



L'impact des mesures réglementaires nationales sur l'évolution de la masse salariale

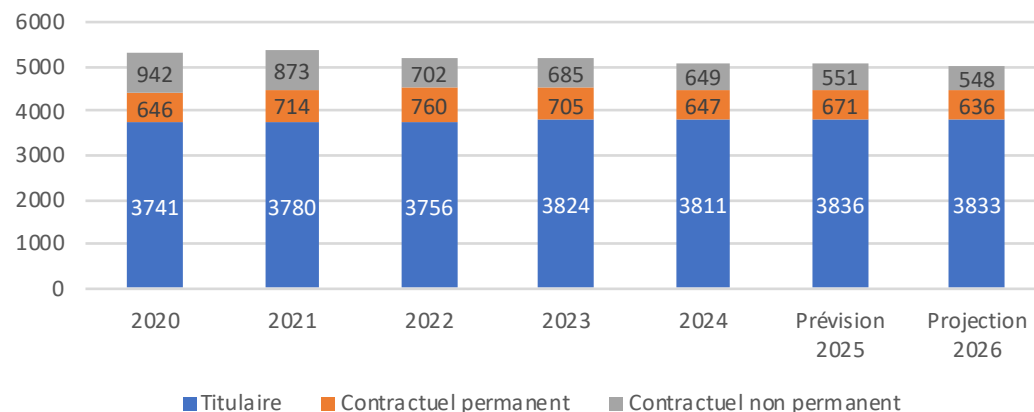
Malgré une bonne maîtrise et une optimisation des effectifs, la collectivité subit une augmentation de la masse salariale (cf. graphique ci-dessus), en raison de l'impact important des mesures réglementaires nationales (complément de traitement indiciaire et valorisation du point d'indice en 2022 et 2023, augmentation des cotisations CNRACL depuis 2024).

Un budget 2026 raisonné et optimisé

Pour s'assurer d'une maîtrise à moyen et long terme de sa masse salariale, la collectivité poursuit les actions engagées dans :

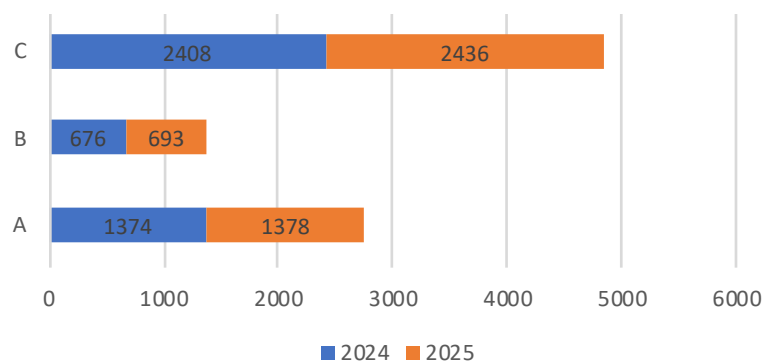
- > La lutte contre l'absentéisme (dispositif AIRE, accompagnement professionnel permettant notamment aux agents de monter en compétences, d'améliorer la performance et le bien-être au travail) ;
- > La mise en œuvre progressive d'une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC), en priorisant le secteur social et les métiers techniques spécifiques.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR STATUT



REPARTITION DES EFFECTIFS

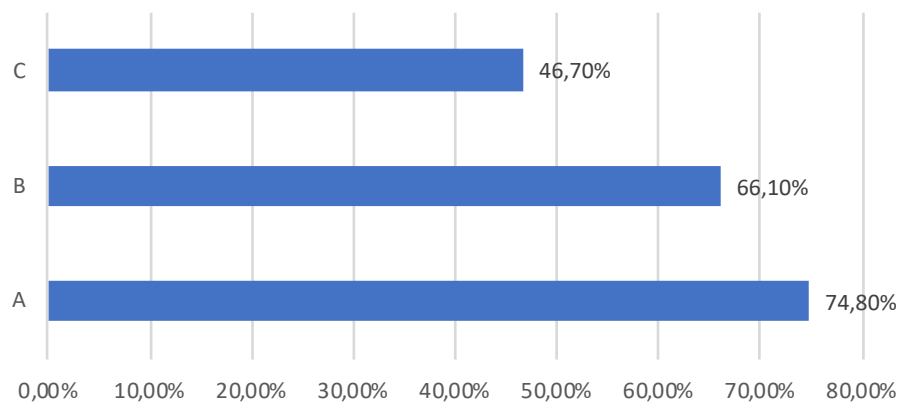
EVOLUTION DES EFFECTIFS PERMANENTS PAR CATÉGORIE ENTRE 2024 ET LE 15 SEPTEMBRE 2025



Le graphique ci-contre permet d'observer **une stabilisation des effectifs permanents** de la collectivité.

La politique RH permet ainsi de conforter le portage des actions et des politiques publiques de la collectivité.

TAUX DE FÉMINISATION PAR CATÉGORIE EN 2025



On constate un taux de féminisation majoritaire pour les catégories A (75 %) et B (66%).

Les métiers de travailleurs sociaux ou d'infirmiers (catégorie A) sont en effet majoritairement exercés par les femmes.



SOCIAL

AVEC VOUS

POUR CRÉER UN VIVRE ENSEMBLE
QUI FAVORISE L'INCLUSION DE TOUS ET DE CHACUN

1

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS
ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE
À L'URGENCE SOCIALE

2

ACCOMPAGNER LES PARENTS,
PROTÉGER LES ENFANTS
ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

3

PROTÉGER
ET ACCOMPAGNER
LES PLUS VULNÉRABLES



DÉVELOPPEMENT
HUMAIN

AVEC VOUS

POUR AMENER TOUTES
LES GÉNÉRATIONS SUR LE CHEMIN DE LEUR RÉUSSITE

4

FAVORISER LA RÉUSSITE
DES JEUNES,
EN FAIRE DES CITOYENS

5

DÉMOCRATISER LA CULTURE,
VALORISER LE PATRIMOINE,
PROMOUVOIR LE SPORT



AGRICULTURE

AVEC VOUS

POUR CRÉER UNE AGRICULTURE
RESPONSABLE ET LOCALE POUR L'AVENIR DE NOTRE ÎLE

6

ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS
UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT
LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AVEC VOUS

POUR AGIR DURABLEMENT
ET PRÉSERVER NOTRE ÎLE

7

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE
MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT
DE NOTRE TERRITOIRE

8

PRÉSERVER ET VALORISER
DURABLEMENT NOS
RESSOURCES



COOPÉRATION
RÉGIONALE

AVEC VOUS

POUR RENFORCER NOS LIENS
DANS L'OCÉAN INDIEN

9

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES
ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN



MODERNISATION
DE L'ACTION PUBLIQUE

AVEC VOUS

POUR AGIR DURABLEMENT
ET PRÉSERVER NOTRE ÎLE

10

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES
DE NOS PUBLICS

LES FAITS MARQUANTS 2025

AMBITION 1

Aides d'urgence suite au passage du cyclone
Garance : 1 022 aides de secours d'urgence de 500 € et 72 mises en sécurité de logements



Adoption du PDI 2025-2028 en vue du déploiement de 100 000 nouvelles mesures d'accompagnement individuelles ou collectives en faveur des bénéficiaires du RSA

Expérimentation d'un partenariat visant à accélérer l'évaluation des informations préoccupantes susceptibles d'être classées sans suite

Évolution des chèques CAPAH avec une nouvelle mention sur les chèques : Énergie (correspondant à l'achat de bouteille de Gaz)

AMBITION 2

ODPE : Mise en place d'une gouvernance renouvelée de la protection de l'enfance, nouvelle convention relative à la SNPPE 2025 et plan d'actions consolidé avec l'État

Inauguration du centre maternel géré par l'association AMARE pour l'accueil des mères mineures et majeures enceintes avec des enfants de moins de 3 ans



Ouverture du 1^{er} lieu de vie et d'accueil (LVA) au Tampon en direction des filles ados confiées à l'ASE

Nouveau contrat social avec les ASSFAM, pour renforcer leur place, les valoriser et améliorer les conditions de prise en charge des enfants

AMBITION 3

Nouveau Schéma Directeur d'Organisation Sociale et Médico-sociale Personnes Agées et Personnes Handicapées 2025-2030



Première résidence autonomie de l'île à Saint-Denis dans le quartier de la Trinité pouvant accueillir 68 personnes âgées



Facilitation de l'accès au prêt social et au dispositif MaPrimAdapt' pour les publics bénéficiaires de l'aide départementale à l'amélioration de l'habitat

AMBITION 4

Inauguration et implantation des cellules Coordination Pour l'Initiative et la Promotion de l'Insertion des jeunes (CIPI) Sud et Est



Révèl Out Talent 3^e édition

Mise en œuvre du contrat d'infogérance du parc informatique des collèges (gestion externalisée)

Forum de l'Orientation au collège Paul HERMANN à Saint-Pierre (1 029 participants)



Plus de 2 600 étudiants accompagnés dans le cadre de leur projet d'études en mobilité

AMBITION 5

Manifestation d'envergure en faveur du handisport et du sport adapté au stade Casabona



Le Département a ouvert au public son siège labellisé "Architecture contemporaine remarquable" lors des Journées Européennes du Patrimoine

Le Muséum d'Histoire Naturelle a célébré ses 170 ans avec l'exposition « Rendez-vous avec Vénus - 1874 », en partenariat avec les TAAF

Concours des collégiens « Kabar Fonker Marmay » - 1^{re} édition



AMBITION 6

Rythme soutenu pour la mise en œuvre du plan AGRIPéi 2030

Diversité des filières et capacités de production agricole locale

Réponse exceptionnelle apportée au monde agricole durement touché par le cyclone Garance

Pleine mobilisation du programme FEADER 14-22 avec un taux de clôture des engagements à plus de 99 %

Poursuite de la sécurisation et du développement des périmètres irrigués, notamment sur la micro-région Est



Extension des périmètres irrigués pour sécuriser les productions agricoles : 618 ha supplémentaires

AMBITION 7

Effort de solidarité territorial sans précédent avec plus de 60 M€ mobilisés en soutien des communes, dans le cadre du dispositif PST2

Poursuite des efforts de modernisation des routes départementales en y intégrant les mobilités douces (aménagement pistes cyclables RD55 et RD16)



Mise en service du nouveau gîte du volcan, équipement exemplaire au cœur du Parc National

Déploiement de la stratégie immobilière de la collectivité comme levier de création d'activité (ZAP, appels à projets, etc.)

AMBITION 8

Plan « 1 Million d'arbres » : plus de 500 000 arbres plantés



Partenariat avec la SPL EDDEN en matière de biodiversité

Valorisation de la production locale dans la restauration scolaire

Déploiement du Plan Alimentaire Territorial

Atteinte des objectifs du plan NEGAWATT, qui permet de compenser les consommations électriques du patrimoine bâti départemental

Challenge « DEFI Énergie 974 » 10 sites pilotes ont permis d'économiser jusqu'à 41 % d'énergie



AMBITION 9

Relais de la «coop déc'» le 28 juin en lien avec Cités Unies France pour célébrer les valeurs portées par l'action internationale des collectivités



Participation du Département aux 3^{es} Assises de la coopération décentralisée franco-malgache organisées en septembre à Antananarivo



3^e édition DES ASSISES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE MADAGASCAR - FRANCE

AMBITION 10

Déploiement du nouveau Complément Indemnitaire Actuel (CIA)

Mise en place de la carte Monetik pour 20 000 bénéficiaires



Démarrage opérationnel de la Recherche action / VIF

BIC 3 : 95 lauréats, 11 000 votes



1^{re} réunion du Comité Probité Transparence et Audit

Déploiement du logiciel de gestion et de pilotage de l'accompagnement social de prévention polyvalence insertion, Action Sociale de Terrain (AST)



**AVEC VOUS
POUR CRÉER
UN VIVRE ENSEMBLE
QUI FAVORISE
L'INCLUSION DE
TOUS ET DE CHACUN**

AMBITION 1

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

PRIORITÉS POUR 2026

2026 sera l'année où de nouvelles réponses territorialisées seront déployées par la collectivité en matière d'action sociale et d'insertion. Elles seront essentiellement concentrées autour de trois priorités : le soutien à la parentalité et la protection de l'enfance, l'hébergement d'urgence et l'insertion des bénéficiaires du RSA.

En matière de soutien à la parentalité et de protection de l'enfance, le Département poursuivra en particulier l'effort de renforcement de ses capacités engagé depuis 2020. Dans le champ de la prévention, il s'agit de garantir l'existence et l'animation des liens partenariaux indispensables au repérage des familles en difficulté et à la prise en charge précoce de leurs situations, pour éviter autant que possible le déclenchement de mesures de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Dans le même temps, il convient de continuer à accompagner la forte croissance du nombre des informations préoccupantes, des demandes d'aides exprimées par les parents et des mesures prises par les autorités judiciaires, tant en milieu ouvert qu'en placement. Dans cette perspective les ressources humaines nécessaires en la matière continueront à être renforcées et soutenues autant que de besoin.

S'agissant de l'hébergement d'urgence, la refonte du partenariat engagée avec l'État et le Service d'Information d'Accueil et d'Orientation (SIAO) devra être finalisée et stabilisée. L'objectif pour le Département est de garantir de manière exhaustive la mise à l'abri et la prise en charge des personnes relevant de ses compétences légales (femmes enceintes et mères isolées avec des enfants de moins de 3 ans). Il s'agit aussi de continuer à contribuer efficacement à la mise à l'abri des femmes victimes de violence, en partenariat avec l'État, en particulier dans le cadre du Pack Nouveau Départ (PND).

Afin de favoriser l'insertion des bénéficiaires du RSA, le Programme départemental d'insertion (PDI) 2025-2028 poursuivra son déploiement, en maintenant des mesures d'encouragement à la reprise d'activité telles que le R+ ou en facilitant l'accès à des droits alternatifs tels que l'allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA). Dans le cadre des objectifs fixés par la loi pour le plein emploi et avec le soutien financier de l'État, il s'agira aussi d'amplifier l'effort d'accompagnement intensif de ces publics. La collectivité soutiendra des parcours socio-professionnels plus complets. Sur le modèle des actions expérimentées à Saint-Leu et à Trois Bassins, les bénéficiaires du RSA accompagnés par la collectivité se verront proposer de manière plus systématique des séquences de remobilisation et de définition de projet ; une découverte des métiers et une perspective d'insertion par l'activité (PEC ou CDDI) ou une immersion dans l'entreprise. Pour y contribuer, le Département retiendra par appels à projets les acteurs les plus performants en termes de sorties positives.

L'accès aux droits passe aussi par l'amélioration de l'Accueil : Un parcours complet de formation aux métiers d'accueil constitue l'une des priorités phares du plan de formation 2024-2026. L'accueil, qu'il soit physique ou téléphonique, constitue une étape essentielle de la relation entre notre collectivité et les usagers. Il reflète l'image de notre administration et influence directement la perception de la qualité du service public. Aussi dans la continuité du parcours déjà mis en place pour les agents d'accueil et les agents relais des Territoires d'Action Sociale (TAS), un nouveau parcours de professionnalisation sera déployé en 2026 à destination de l'ensemble des agents d'accueil du Département. Ce dispositif vise à renforcer les compétences, harmoniser les pratiques sur l'ensemble des sites et promouvoir une posture professionnelle fondée sur l'écoute et le respect de l'utilisateur.

Le parcours se composera de trois modules : accueil physique et téléphonique en collectivité territoriale, découverte du métier de chargé ou chargée d'accueil, gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil.

Enfin, le CAPAH contribue, depuis sa création, à la **lutte contre l'exclusion et l'urgence sociales**. En 2026, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre de cette aide directe aux ménages ne pouvant accéder aux produits de première nécessité.

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2026

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS

- > Maintenir et développer les caravanes d'accès aux droits partenariales.
- > Déployer la mobilisation d' "Aidant connect".

RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

- > Garantir à 100% la mise à l'abri des familles relevant de la compétence de la collectivité (femmes enceintes et mères isolées avec des enfants de moins de 3 ans).

RENFORCER LA PRÉVENTION

- > Déployer les plans territorialisés de soutien à la parentalité initiés en 2025 et en initier de nouveaux.
- > Amplifier le partenariat avec les établissements scolaires pour la prévention des informations préoccupantes.

PROMOUVOIR L'INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

- > Poursuivre l'extension du partenariat « Osons l'école » engagé avec l'Académie de La Réunion en faveur des parents bénéficiaires du RSA.
- > Poursuivre le déploiement et évaluer le PDI 2025-2028.

MIEUX REPÉRER LES VICTIMES DE VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

- > Développer le partenariat territorial autour du « Pack nouveau départ ».

OFFRIR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

- > Livrer la nouvelle maison départementale de Saint-Gilles-Les Hauts et finaliser les études pour les nouvelles maisons départementales de la Plaine des Cafres et de l'Entre-Deux.



OBJECTIFS 2026



TERMINER L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES
MD DE SAINTE-SUZANNE, SAINT-PAUL
ET SAINT-ANDRÉ À **100 %**

50 000

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUEL OU COLLECTIF
DÉPLOYÉES EN FAVEUR
DES BÉNÉFICIAIRES DU
RSA SUR 2025-2026



100

MESURES D'INSERTION PAR
L'ACTIVITÉ PRESCRITES
PAR LES ÉQUIPES
TERRITORIALISÉES

5

SERVICES SOCIAUX
MOBILISANT « AIDANT
CONNECT » DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DU PUBLIC

5

PLANS D'ACTIONS TERRITORIALISÉS DE SOUTIEN
À LA PARENTALITÉ OPÉRATIONNELS

MAINTENIR NOTRE RÉPONSE À L'URGENCE SOCIALE :

100 %

DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE PRISES EN CHARGE

10 000 CAPAH

CHIFFRES CLÉS 2025

- > **100%** des marchés de + 40 000 € HT ont une clause d'insertion
- > **96 PEC** en cours de prescription par les équipes territorialisées
- > **2 nouvelles sessions de formation** des agents en charge de l'accueil réalisées
- > Formation des travailleurs sociaux à « Aidants Connect » initiée

- > **49 structures** d'Aide Alimentaire soutenues
- > **41 familles** avec enfants de moins de 3 ans prises en charge
- > **Plus de 7500 CAPAH** distribués depuis le 1^{er} janvier 2025
- > **60 villages** de caravanes d'accès aux droits déployées sur tous les territoires d'action sociale

- > Amélioration de l'accueil de la **MD de Saint-André**
- > **3 schémas d'accès** aux droits en cours de finalisation à Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Louis
- > **5 plans d'actions** territorialisés de soutien à la parentalité initiés sur 14 communes



AVEC VOUS
POUR CRÉER
UN VIVRE ENSEMBLE
QUI FAVORISE
L'INCLUSION DE
TOUS ET DE CHACUN

AMBITION 2

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

PRIORITÉS POUR 2026

La **prévention et la protection de l'enfance** constitue une priorité majeure nécessitant une approche coordonnée et structurée et la définition d'une **Stratégie globale de prévention et de protection de l'enfance**.

À cette fin, il convient de :

- > Lancer une **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)**, en partenariat avec l'État et l'ARS ;
- > Mettre en place une équipe dédiée pour **l'évaluation des Informations Préoccupantes (IP) des enfants de moins de 3 ans** ;
- > Renforcer la **coordination entre les acteurs du dispositif** ;
- > Augmenter et diversifier **l'offre d'accueil**.

La mission d'AMO consiste à dresser un état des lieux complet du dispositif existant, à analyser les moyens, l'organisation et la coordination entre acteurs, et à identifier les besoins actuels et futurs en matière d'accueil, d'accompagnement et de santé des enfants confiés, notamment à travers l'élaboration d'un parcours de santé dédié aux enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle inclut également la conception d'outils de pilotage, la formalisation d'un plan d'actions stratégique et opérationnel, la projection des besoins en assistants familiaux dans une logique de GPEEC, ainsi que l'appui aux équipes dans la mise en œuvre des ajustements organisationnels nécessaires. L'objectif final est de moderniser les pratiques, renforcer la cohérence des interventions et améliorer durablement la qualité des prises en charge.

Il est également prévu de mettre en place une **gouvernance renouvelée de l'ODPE**, reposant sur un renforcement de la coordination entre les acteurs. Des commissions thématiques seront instituées afin de réunir l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs et les équipes départementales autour des grands enjeux de la politique de l'enfance.

Par ailleurs, **l'évaluation et le repérage précoce des enfants de moins de 3 ans en situation de danger** constituent un axe prioritaire. Face à l'augmentation des mesures de placement, une équipe spécialisée sera déployée au sein de la Cellule de Recueil, d'Information et de Protection (CRIP) afin d'assurer la traçabilité, la cohérence et l'efficacité des évaluations concernant les enfants de moins de trois ans. Cette équipe aura pour mission de repérer les situations de danger imminent, de renforcer la coordination entre l'ASE et la PMI, et d'évaluer rapidement la situation des nourrissons concernés.

Enfin, l'ensemble des actions vise à améliorer l'accueil des enfants à protéger **en augmentant et en diversifiant l'offre d'hébergement**. L'ouverture du pôle MECS de Saint-Leu, prévue pour 2027, s'inscrit dans cette dynamique. Un appel à projets sera lancé pour la création de villages fratries dans les quatre micro-régions, ainsi que pour la pérennisation de places dédiées aux situations complexes. L'accompagnement des jeunes majeurs sortant de l'ASE sera également renforcé, notamment par la préparation de leur parcours dès 17 ans, l'accès à un logement adapté et la mise en place d'une commission départementale dédiée à leur autonomie.

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2026

SÉCURISER LES PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

La **sécurisation des parcours de prise en charge des enfants** constitue une priorité majeure pour garantir le bien-être et le développement des enfants. À ce titre, il conviendra de :

- > Renforcer l'accompagnement des professionnels dans le repérage et la prise en charge des mineurs victimes de violences, en particulier sexuelles ;
- > Maintenir et faciliter les liens entre les fratries et leurs familles, notamment par le développement des séjours vacances permettant de recréer les liens familiaux et fraternels, tout en soutenant les parents dans leur rôle éducatif ;
- > Mettre en œuvre, dans le cadre du nouveau contrat social les assistants familiaux, la préfiguration de la centralisation du placement afin d'assurer une meilleure adéquation entre le profil de l'enfant et celui de l'assistant familial, et ainsi garantir une prise en charge plus adaptée et de meilleure qualité ;
- > Systématiser la mise en œuvre du Projet Pour l'Enfant (PPE).

SOUTENIR LA PARENTALITÉ

La parentalité constitue un pilier fondamental de la protection de l'enfance. **Le programme des « 1 000 premiers jours »** accompagne les femmes enceintes et les jeunes mères dans leur fonction parentale dès les premières étapes de la vie de l'enfant. Il comprend des actions collectives post-natales, comme les Groupes d'Accueil Parents-Enfants animés par des éducateurs de jeunes enfants (EJE).

DÉVELOPPER LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION

La **prévention constitue un axe central de la stratégie de la Protection de l'Enfance**. Pour les enfants âgés de 0 à 6 ans, et en particulier ceux présentant une double vulnérabilité, il est essentiel de mettre en place un parcours de soins coordonné et précoce. Ce parcours combine soins médicaux, suivi psychologique, accompagnement éducatif et soutien aux familles, en garantissant la coordination entre les différents acteurs – services de santé, ASE, PMI et partenaires éducatifs. Il assure une continuité des soins et une prise en charge adaptée, tout en favorisant le développement harmonieux et sécurisé de l'enfant. En combinant le maintien des liens familiaux, le soutien à la parentalité et la prévention précoce, c'est la construction d'un dispositif global et cohérent, plaçant l'intérêt de l'enfant au centre de chaque action et renforçant la sécurité et le bien-être des enfants pris en charge qui est visé.



OBJECTIFS 2026



FOYER DE L'ENFANCE DE TERRE ROUGE :

POURSUIVRE LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS À **50 %**

- > RÉALISATION D'UN PETIT POULAILLER
- > RÉALISATION D'UNE PETITE SERRE
- > RÉALISATION D'UN RÉSEAU D'IRRIGATION À PARTIR DE L'EAU DE PLUIE
- > PLANTATIONS

RÉALISER LES ÉTUDES POUR LE SECTEUR GV4 À **100 %**

VILLA VIVIANI (ACCUEIL ENFANTS ASE) :

TRAVAUX À RÉALISER À **100 %**

FINANCER **10** COLLÈGES DE PARENTS

OUVRIR LE PÔLE D'ACCUEIL DE SAINT-LEU

27 PLACES DE **MECS** ET **10** PLACES DE **POUPONNIÈRES**

DÉPLOYER SUR **6** COMMUNES LE DISPOSITIF « ÉDUCATEURS DE RUE » DANS LE CADRE DE LA MÉDIATION SOCIALE



POURSUIVRE LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ VIA LES « ESPACES RESSOURCES PARENTALITÉ »

CHIFFRES CLÉS 2025

FOYER DE L'ENFANCE DE TERRE ROUGE

- > Finalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments à **100 %**
- > Travaux d'aménagements extérieurs (kiosque, terrain de sport) à 90 %
- > 4 unités de vie réhabilitées, 1 unité en cours

VILLA VIVIANI (ACCUEIL ENFANTS ASE)

- > Finalisation des études à **100 %**

> **1 000 informations** préoccupantes bébés (moins de 3 ans) traitées par la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)

> **10 collèges de parents** financés

> Ouverture du premier lieu de vie et d'accueil de la Villa du Port du Foyer de l'Enfance Nord-Est

> Intermédiation sociale « Éducateurs de rue » déployé sur **10 communes**

> Renforcement du soutien à la parentalité avec la mise en place de **4 « Espaces Ressources Parentalité »** (Nord et Ouest)



**AVEC VOUS
POUR CRÉER
UN VIVRE ENSEMBLE
QUI FAVORISE
L'INCLUSION DE
TOUS ET DE CHACUN**

AMBITION 3

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

PRIORITÉS POUR 2026

PRÉVENIR L'ENTRÉE DES PERSONNES ÂGÉES DANS LA DÉPENDANCE

En 2026, l'accompagnement des personnes âgées et personnes en situation de handicap sera poursuivi.

Le déploiement des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les Services d'Aide à Domicile (SAD) est essentiel pour améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes âgées et fragiles, structurer le secteur et sécuriser son financement. Actuellement, 11 SAD couvrant 60 % des heures d'intervention sont contractualisés, et l'objectif est de généraliser progressivement ce dispositif pour renforcer l'équité et l'efficacité des services sur tout le territoire.

Le développement de services autonomie à domicile mixtes facilitera le parcours des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en combinant aide sociale et soins, avec le Département et l'ARS, assurant qualité et coordination sur tout le territoire.

Pour accompagner le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie, des personnes âgées et fragiles, un appel à projets sera lancé. Il permettra le déploiement d'actions s'inscrivant dans un programme coordonné sur l'ensemble du territoire. Un plan d'actions individuelles et collectives de prévention sera élaboré et l'accompagnement des personnes âgées de plus de 65 ans sera renforcé pour l'accès à l'ASPA.

AMÉLIORER ET ADAPTER L'HABITAT DES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

Dans le cadre de sa politique volontariste d'amélioration de l'habitat en faveur des publics les plus fragiles, le Département poursuivra en 2026 la mise en œuvre des dispositifs de cofinancement conventionnés, notamment avec la SPLAR. La mobilisation du prêt social Réunion Habitat permettra de débloquer de nombreux chantiers en attente, de même pour la Ligne Budgétaire Unique qui favorisera un cofinancement des travaux pouvant atteindre 70 % du montant des travaux. Le Département renforcera également ses partenariats avec les CCAS, mobilisés comme opérateurs, afin d'accélérer la réalisation des opérations. L'objectif est d'engager pleinement l'ensemble des dispositifs disponibles pour réduire le coût des chantiers, relancer les interventions sur les logements amiantés et améliorer concrètement les conditions de vie des familles.

SOUTENIR LES MÉNAGES MAL LOGÉS

Pour aider les ménages à faire face aux difficultés financières rencontrées dans le cadre de l'accès et du maintien dans leur logement, les dispositifs d'aides financières au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) individuel se poursuivront.

L'ASLL collectif qui a porté ses fruits sur le territoire SUD et OUEST depuis 2 ans se déploiera sur les deux autres territoires pour prévenir les expulsions locatives.

Dans le même cadre, la collectivité réimpulsera l'action « ALLER VERS » les locataires signalés en situation d'impayé locatif par la CAF.

AMÉLIORER L'OFFRE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

Le déploiement de la stratégie d'hébergement des personnes vulnérables se poursuivra, avec la concrétisation des premiers engagements de la convention Katthabi, notamment l'ouverture de 59 places d'hébergement et service pour personnes handicapées et de 40 places en habitat inclusif. L'effort se poursuivra également par de nouveaux appels à projets ou extensions de capacité, afin de renforcer progressivement l'offre et répondre aux besoins du territoire.

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2026

INSTALLATION DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL POUR L'AUTONOMIE (SPDA) EN 2026

Il vise à coordonner et renforcer l'offre de services pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, en assurant l'accès à des dispositifs d'accompagnement, de prévention et de maintien à domicile, tout en favorisant une organisation efficace et cohérente des interventions sur l'ensemble du territoire. L'installation SPDA visera à simplifier et coordonner les services offerts aux publics concernés ainsi qu'à leurs aidants.

DÉMARCHE « ALLER VERS » LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La démarche « Aller vers » vise à rapprocher les services des publics concernés, en favorisant l'information et l'accès aux dispositifs

d'autonomie. Elle se traduira en 2026 par la participation aux caravanes d'accès aux droits et à des émissions de grande audience, notamment sur Radio Freedom, pour sensibiliser un large public.

RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE DES RÉUNIONNAIS DANS L'HEXAGONE

Accompagner les malades réunionnais hospitalisés dans l'hexagone et soutenir les familles réunionnaises en situation de deuil

En 2026, la collectivité poursuivra ses actions de soutien aux accompagnants de malades hospitalisés en métropole, notamment par la mise en place d'une convention relative au partage des données avec la CGSS et le CHU.

Le pack d'accueil des familles sera transformé en pack de départ en cohérence avec les partenaires.

Le dispositif d'aide au rapatriement des dépouilles mortuaires fera l'objet d'une sécurisation des procédures d'achat.

Accompagner les Réunionnais en mobilité en mobilisant le tissu associatif réunionnais de métropole

La collectivité maintiendra son accompagnement des Réunionnais en difficulté et en mobilité spontanée en leur fournissant une aide dans la recherche de logements, des colis alimentaires et en les mettant en relation avec des réseaux d'entraide.



OBJECTIFS 2026



ADAPTER ET AMÉLIORER
1 600 LOGEMENTS



3 000
AIDES FINANCIÈRES
INDIVIDUELLES AU TITRE DU FSL



100 ACCOMPAGNANTS DE MALADES
DANS L'HEXAGONE

50 RETOURS DE DÉPOUILLES
MORTELLES

10 ASSOCIATIONS RÉUNIONNAISES
DE MÉTROPOLE FINANCÉES



ACCOMPAGNER
500 MÉNAGES
EN IMPAYÉS LOCATIFS



FAVORISER L'ACQUISITION
DE **80** LOGEMENTS
SOCIAUX ANCIENS

ACCOMPAGNER
600 MÉNAGES
PAR L'ASLL COLLECTIF



CONCLURE UN CONTRAT
PLURIANNUEL D'OBJECTIFS
ET DE MOYENS (CPOM)

AVEC **25** SERVICES D'AIDE ET
D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)



TRAITER **100 %**
DES DEMANDES APA EN
MOINS DE 60 JOURS



RÉDUIRE LE DÉLAI D'INSTRUCTION
DE L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS
(AIDE-MÉNAGÈRE, PCH, ET ASH)

CHIFFRES CLÉS 2025

> **1 600 logements** améliorés

> **2 764 Aides financières** individuelles au titre du FSL

> **100 ménages** accompagnés par l'ASLL collectif

> **7 commissions** territorialisées d'accès
aux droits expérimentées

> **4 caravanes VIF** installées

> Diffusion du référentiel des
prestations sociales pour l'APA

> **11 SAAD** ayant signé un CPOM

> **57 % des demandes d'APA** traitées en 60 jours

> Délai moyen de traitement des
demandes d'APA : **52 jours**

> **100 accompagnants** de malades dans l'hexagone

> **49 retours** de dépouilles mortelles

> **9 Associations** réunionnaises de
la métropole financées



DÉVELOPPEMENT
HUMAIN

**AVEC VOUS
POUR AMENER TOUTES
LES GÉNÉRATIONS
SUR LE CHEMIN DE
LEUR RÉUSSITE**

AMBITION 4

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

PRIORITÉS POUR 2026

Dans le cadre du développement du numérique au collège, un schéma directeur des équipements numériques pour l'enseignement et leur maintenance (SDENEM) a été défini pour la période 2021/2028, soit 53 millions d'euros d'investissement projeté sur 7 ans : la mise en œuvre du SDENEM va se poursuivre en 2026 par le déploiement du marché d'infogérance.

Afin de faciliter l'accès des jeunes aux droits, la plateforme existante **jeparticipe.departement974.fr** sera consolidée avec l'incrémentation des offres associatives sur les contributions citoyennes selon deux modalités :

PARTICIPATION CITOYENNE

- > Améliorer l'information du jeune citoyen au travers des outils numériques afin de le rapprocher des institutions et en lui permettant de s'exprimer dès la construction de son projet...
- > Créer des communautés des jeunes accompagnés.
- > Communiquer sur les résultats de nos actions de participation citoyenne.

VIE ASSOCIATIVE

- > Rechercher des missions de bénévolat pour développer l'engagement mais aussi proposer des contributions citoyennes.
- > Relayer les appels à projets à destination des associations.

Par ailleurs, le Département s'est engagé dans une politique volontariste en faveur de l'épanouissement de la jeunesse, de la réussite scolaire et de la réduction des inégalités sur le territoire, au travers :

- > du **Passeport Educatif du Collégien (PEC)** qui vise à renforcer l'inclusion et l'égalité des chances des collégiens scolarisés sur le territoire. Le PEC permet aux établissements de financer des projets culturels, sportifs et éducatifs tout au long de l'année scolaire. Le projet de refonte de ce dispositif consiste pour 2026 à assurer une qualité et une efficacité du PEC dès la rentrée 2026/2027 à destination des collégiens.
- > du développement des actions en faveur de la **lutte contre le harcèlement scolaire** notamment par la formation des Conseillers Départementaux Jeunes en qualité d'ambassadeurs et de la promotion des actions menées par le CDJ en matière de prévention des addictions et de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, à travers l'animation d'échanges partenariaux en vue de la signature d'une convention de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire.

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2026

ACCOMPAGNER LE FUTUR CITOYEN

- > Le Prix départemental de l'Excellence vise à encourager les jeunes dans la réalisation de leurs projets et à valoriser leurs talents pour une insertion durable dans 5 catégories : numérique, produit pèi, environnement / tourisme/ développement durable, tradition 974, et coup de cœur.
- > « Focus group » : poursuivre la co-construction d'une politique départementale de la jeunesse.
- > Préparer les jeunes élus du CDJ à la prise de parole en public à travers des espaces dédiés.

FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES AUX DROITS

- > Maintenir le soutien financier de la collectivité aux Missions Locales et améliorer le suivi des demandes d'aides des jeunes en grandes difficultés percevant le Fonds Départemental d'Aides aux Jeunes (FDAJ).
- > Mettre en place un dispositif de contributions citoyennes en lien avec l'actualisation du Nouveau Pack Jeune Citoyen (NPJC).

ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'INSERTION

- > Poursuite de l'accompagnement de 400 jeunes au travers de deux entités de Coordination pour l'Initiative et la Promotion de l'Insertion des jeunes (CIPI) dans l'Est et le Sud, en vue de :
 - Prévenir les addictions numériques : Concours de E-sport - 2^e édition ;
 - Éclairer les collégiens sur leur orientation : à travers des forums ;
 - Accompagner les étudiants en mobilité.



OBJECTIFS 2026



ACCOMPAGNER
PLUS DE 400

JEUNES LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI



ACCOMPAGNER PLUS DE **600**
CLUBS SPORTIFS, 70 LIGUES ET COMITÉS



ACTUALISER À **100%**
LES CARNETS DE SANTÉ DES
COLLÈGES PUBLICS



ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT
PLUS DE 700 SPORTIFS



ACTUALISER À **100%**
LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT
(PPI) DES COLLÈGES PUBLICS

CHIFFRES CLÉS 2025

> 25 tables de tri connectées activées et exploitées
> 1029 collégiens ont participé au forum
de l'orientation organisé dans le Sud

> + de 2 000 étudiants bénéficiaires de l'Aide
Départementale à la Mobilité Estudiantine (ADME)
> Déploiement du CIPI dans les secteurs Est et Sud

> 20 % des carnets de santé des
collèges publics actualisés
> 60 % du PPI des collèges publics actualisés



DÉVELOPPEMENT
HUMAIN

**AVEC VOUS
POUR AMENER TOUTES
LES GÉNÉRATIONS
SUR LE CHEMIN DE
LEUR RÉUSSITE**

AMBITION 5

DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LE SPORT

PRIORITÉS POUR 2026

Dans le domaine culturel, la priorité sera d'abord donnée aux deux grands chantiers emblématiques de l'engagement du Département en faveur du patrimoine réunionnais. Celui du **musée de Villèle**, futur **musée de l'histoire de l'esclavage à La Réunion**, dont les travaux seront lancés au cours du 1^{er} semestre en vue d'une livraison en 2027. Et celui des **Archives départementales**, dont les travaux démarreront à la mi-2026.

La **démocratisation culturelle** reste l'autre grande préoccupation de la collectivité. Seront donc confortés les dispositifs et actions visant à amener à une offre culturelle diversifiée et de qualité en faveur des publics qui en sont habituellement éloignés.

Dans le cadre du soutien au sport de haut niveau, le Département poursuit son accompagnement des jeunes et contribue ainsi à l'amélioration du pouvoir d'achat des familles par :

- > L'optimisation de son action en faveur du sport de haut niveau, avec une attention particulière pour les jeunes sportifs ;
- > L'octroi d'une aide forfaitaire aux collégiens de 400 € pour les billets d'avion liés aux compétitions officielles (fédérales ou UNSS) dans l'Hexagone ;
- > La reconduction de l'aide à la mobilité des sportifs de haut niveau à hauteur de 1 000 € par billet ;
- > La poursuite de l'attribution d'une prime à la performance aux sportifs inscrits sur les listes ministérielles et/ou engagés dans des disciplines reconnues de haut niveau.

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2026

ACCOMPAGNER LE FUTUR CITOYEN

PROMOUVOIR L'IDENTITÉ CRÉOLE DE LA RÉUNION

- > Mettre en œuvre le pacte linguistique : projets départementaux (soutien à l'édition et à la traduction en langue créole, signalétique dans les équipements culturels...) et soutien aux projets (promotion de la lecture bilingue créole/français par les jeunes).
- > Maintenir un minimum de 60 % d'artistes locaux dans la programmation des théâtres de Champ-Fleuri et plein air.

DÉMOCRATISER L'ACCÈS À LA CULTURE

- > Poursuivre la mise en place de dispositifs en faveur du jeune public (gratuité et fonds de transport).
- > Organiser des manifestations en direction des publics placés sous la responsabilité de la collectivité (foyers, familles d'accueil...).
- > Mettre en œuvre la convention Culture et Santé : soutien aux projets et labellisation des structures médicales œuvrant pour la culture.
- > Mettre en œuvre le projet territorial « L'Artothèque fait son cirque ».

ACCOMPAGNER LES ACTEURS CULTURELS

- > Maintenir le niveau des aides aux artistes et associations en référence à l'année 2025.
- > Attribuer 3 résidences d'artistes « promotion de l'art contemporain » sur le territoire.

FAVORISER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ET DE L'HISTOIRE DE LA RÉUNION

- > Démarrer les travaux sur le bâtiment des Archives départementales.
- > Poursuivre le chantier de la presse ancienne avec numérisation des 52 titres avant diffusion sur le portail de la bibliothèque.
- > Mettre en ligne le site du Lazaret de la Grande Chaloupe.
- > Sécuriser le Lazaret 2.

AMPLIFIER LE SOUTIEN AU SPORT DE MASSE

Maintenir le soutien aux clubs, ligues et comités sportifs, sur le principe : **une association = un projet + une aide au fonctionnement**. Une attention particulière sera portée aux structures développant le handisport et le sport adapté. Accompagner la préparation de la **12^e édition des Jeux des Îles** prévue en 2027 aux Comores.

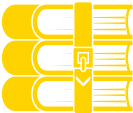


OBJECTIFS 2026



RÉHABILITATION ET EXTENSION DU MUSÉE DE L'ESCLAVAGE (VILLÈLE) :

- > ATTRIBUER LES MARCHÉS DE TRAVAUX
- > DÉBUTER LES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE TRANCHE AU 1^{ER} SEMESTRE 2026



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES :

- > ATTRIBUER LES MARCHÉS DE TRAVAUX
- > RÉALISER LES TRAVAUX À HAUTEUR DE **50 %**

CHIFFRES CLÉS 2025

> Réhabilitation du Musée de Villèle :
consultation des marchés de travaux lancée

> Réhabilitation des Archives Départementales :
études réalisées à 80 %

> Soutien à 9 salles de spectacle et à
111 acteurs du monde culturel

> Offre de culture/loisir pour les familles
réunionnaises : + de 40 000 jeunes
dont 700 enfants bénéficiaires de
l'Aide sociale à l'enfance



AGRICULTURE

**AVEC VOUS
POUR CRÉER UNE
AGRICULTURE
RESPONSABLE
ET LOCALE
POUR L'AVENIR
DE NOTRE ÎLE**

AMBITION 6

ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

PRIORITÉS POUR 2026

Dans le domaine de l'eau, le développement et la sécurisation des infrastructures de distribution (périmètres irrigués) relèveront d'une priorité importante au regard des enjeux rattachés au changement climatique, et de l'intensité des sécheresses observées ces dernières années. Il s'agira en particulier d'accorder une priorité importante aux micro-régions Nord et Est (en liaison avec la poursuite du projet MEREN), ainsi qu'aux hauts de l'île (dans le cadre du projet PRODEO).

Par ailleurs, et s'agissant de la gestion des installations, il sera nécessaire de finaliser la transformation de la SEM SAPHIR en Société Publique Locale (SPL), en vue de lui confier de nouveau la gestion des périmètres irrigués départementaux à partir de l'année 2027.

En matière agricole, l'action s'inscrira dans le cadre du plan AGRIPEI 2030, dont la démarche d'évaluation mi-parcours sera menée à son terme. Une priorité importante sera consacrée au foncier agricole en visant sa protection mais également la remise en culture des friches. La création des PAEN (Périmètres Agricoles et Naturels Périurbains) permettra de concilier agriculture et préservation d'espaces naturels en milieu périurbain.

L'année 2026 verra également la consolidation et le développement de nouveaux dispositifs de soutien des agriculteurs, aussi bien pour les filières végétales (fruits et légumes) qu'animales (élevage). La poursuite du Plan Alimentaire Territorial (PAT) visera à favoriser l'accessibilité de produits de qualité à un prix accessible en direction notamment des publics vulnérables.

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2026

POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE D'AGRIPEI 2030

- Évaluer la politique agricole départementale et du plan AGRIPEI 2030 en vue d'un réajustement de l'accompagnement des agriculteurs et des structures.
- Poursuivre le déploiement du programme FEADER 2023/2027 (30% du programme conventionné à fin 2025), sur la base d'un outil 100% dématérialisé.
- Préserver le foncier agricole et valorisation des terres en friche (contrôle de morcellement agricole, procédure de terres incultes, études de Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains (PAEN)).
- Financer l'aménagement du foncier agricole (travaux d'amélioration foncière, chemins, etc.)

- Moderniser les dispositifs de soutien aux producteurs de fruits et légumes.
- Soutenir les filières d'élevage, comprenant notamment la sécurisation sanitaire des cheptels (au travers du laboratoire départemental), et le soutien des investissements (ex: bâtiments d'élevage).
- Mettre en place des dispositifs de soutien spécifique pour les races menacées (ex : bœuf moka).
- Poursuivre le nouveau programme « hors FEADER » pour le financement des structures agricoles pour une mobilisation coordonnée des acteurs sur le terrain.
- Promouvoir la production locale et encourager les circuits courts (marchés pèi, fêtes de terroir, salon international de l'agriculture, label 100% La Réunion).

SATISFAIRE LES BESOINS EN EAU DES EXPLOITATIONS

- Poursuivre les études de maîtrise d'œuvre des opérations PRODEO en faveur de l'alimentation en eau des Hauts (secteurs de Salazie, Dos d'Âne, les Avirons, l'Etang Salé, Saint-Paul, etc.)
- Poursuivre le projet MEREN pour l'alimentation en eau des micro-régions Nord et Est : finalisation des études d'avant-projet, dépôt des dossiers de demande d'autorisation réglementaire, poursuite du programme de recherche en eau (forages) sur la micro-région Est.
- Sécuriser l'approvisionnement en eau du Périmètre Irrigué de Champ-Borne (mise en service du forage Bengalis).
- Préparer le renouvellement des contrats de Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation des périmètres irrigués.
- Poursuivre le projet de transformation de la SEM SAPHIR en SPL.



OBJECTIFS 2026



POURSUIVRE LE **PROJET MEREN**,
AVEC LE LANCEMENT, EN FIN D'ANNÉE 2026,
DES CONSULTATIONS POUR LES TRAVAUX
VISANT LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES
DE LA STATION DU GRAND PRADO



REMETTRE EN CULTURE

250 HA DE FRICHES AGRICOLES



RÉNOVER LE RÉGIME D'AIDE À DESTINATION
DES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES,
INTÉGRANT UN DISPOSITIF DE SOUTIEN
SPÉCIFIQUE POUR LA FILIÈRE ANANAS

TRANSFORMER LA **SEM SAPHIR** EN **SPL** ET PRÉPARATION
DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE DSP POUR L'EXPLOITATION
DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS DÉPARTEMENTAUX



CRÉER UN NOUVEAU DISPOSITIF DE
SOUTIEN DES ÉLEVEURS DE RACES
MENACÉES (BŒUF MOKA, CABRI PÉI)



INSTALLER LES PREMIERS AGRICULTEURS
DE LA FERME DÉPARTEMENTALE

CHIFFRES CLÉS 2025

> Mise en service des périmètres irrigués de Mahavel, Chemin Stéphane sur **350 HA** > Remise en culture de **160 HA** de friches agricoles



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AVEC VOUS
POUR AGIR
DURABLEMENT
ET PRÉSERVER
NOTRE ÎLE

AMBITION 7

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

PRIORITÉS POUR 2026

La priorité est donnée à la poursuite du **plan radier** sur les routes départementales, ainsi qu'à l'entretien et la sécurisation des itinéraires. Il s'agit de poursuivre :

- > le programme de suppression des radiers visant à désenclaver quartiers et habitations et réduire les risques d'accidents ;
- > le projet de modernisation de la rue Général de Gaulle / RD 20 à Saint-Louis.

Dans le cadre de la modernisation du **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** de La Réunion, la construction de nouveaux Centres d'Incendie et de Secours (CIS) est une des grandes priorités du département.

Pour 2026, il est prévu :

- > une consultation de travaux pour les CIS de Saint-Louis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne ;
- > une attribution des marchés de travaux pour le CIS de la Plaine Saint-Paul.

Le développement touristique est une compétence partagée et sa réussite s'appuie amplement sur les actions menées par le Département en terme d'aménagement et de conservation des milieux naturels dont il est propriétaire. S'agissant de l'aménagement des espaces naturels, la finalisation de la **Stratégie Départementale d'Aménagement et de Développement Touristique des Espaces Naturels** revêt un caractère fondamental.

Enfin, la mise en œuvre de la **stratégie immobilière et patrimoniale** du parc départemental (foncier / bâti / propriétaire / locataire) constitue également une orientation importante pour 2026.

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2026

CONTRIBUER À UN AMÉNAGEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- > Dans le cadre de la révision du SAR, défendre et faire intégrer la vision départementale d'un aménagement durable et endogène, considérant en particulier comme fondamentale la préservation des espaces agricoles.
- > Développer des modes de déplacement doux (piétons et/ou cyclables), notamment au niveau de la RD60, RD48b, RD3 et RD101.
- > Poursuivre le programme de construction, de modernisation des établissements d'enseignement (collèges).

INNOVER DANS LE TOURISME

Seront poursuivis :

- > L'aménagement des Sites et Grands sites naturels ;
- > Le maintien de la qualité de l'accueil des sites et itinéraires via un programme de travaux et d'entretien ;
- > Le pilotage et la coordination du saut qualitatif concernant l'offre des gîtes publics ;
- > L'accompagnement du développement maîtrisé des sports de nature ;
- > Le développement de l'attractivité des Etablissements touristiques (Mascarin Jardin Botanique, Le Village Corail, et Les Thermes de Cilaos) ;
- > L'affirmation de la place du Département au sein de l'écosystème de partenaires afin de s'assurer d'une harmonisation des plans d'actions.

CRÉER DE LA RICHESSE DANS LES TERRITOIRES

Favoriser l'essor d'activités économique grâce à la valorisation du patrimoine départemental. Il s'agira en particulier pour 2026 de valoriser 6 biens prioritaires.



OBJECTIFS 2026



CIS DE L'EPERON :

RÉALISER LES TRAVAUX À **85 %**

CIS PLAINE SAINT-PAUL :

ATTRIBUER LES MARCHÉS DE TRAVAUX

CIS RIVIÈRE SAINT-LOUIS, SAINTE-MARIE ET SAINTE-SUZANNE :

LANCER LA CONSULTATION DES TRAVAUX

FINALISER LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES ESPACES NATURELS **(SDADTEN)**

FEADER :

INSTRUIRE ET CONVENTIONNER **1 180** DOSSIERS

PROGRAMMER **60 %** DE LA MAQUETTE



SUPPRIMER **3** RADIERS SUPPLÉMENTAIRES :

RD4/RAVINE BAPTISTE À SAINT-PAUL

RD3/RAVINE BRAS MALHEUR À SAINT-BENOIT

RD1/RAVINE BALTHAZAR À LA POSSESSION

CHIFFRES CLÉS 2025

> Fin des travaux des collèges **Gaston Crochet**,
Harry Gruchet et **Collège Mille roches**

> **3 nouveaux collèges** accessibles aux
PMR : Bouvet, E.Hugot, G.Moquet

FEADER

> **1 277 dossiers** conventionnés
> **40 %** de programmation de la maquette

SUPPRESSION DE 3 RADIERS SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

> **RD3/Affluent Petite Ravine** à 3 Bassins
> **RD3/Ravine Papaye** à Saint-Louis
> **RD4/Ravine Renaud** à Saint-Paul



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AVEC VOUS
POUR AGIR
DURABLEMENT
ET PRÉSERVER
NOTRE ÎLE

AMBITION 8 PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

PRIORITÉS POUR 2026

PROMOUVOIR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES SITES DÉPARTEMENTAUX

En 2026, de nouvelles actions seront mises en place pour faire suite au **challenge Défi Énergie 974** en vue de poursuivre nos actions de sobriété énergétique. Pour les 10 sites qui ont participé au challenge, des afficheurs pédagogiques avec un usage dynamique de données seront installés.

Au regard des enjeux rattachés au changement climatique, la démarche de sobriété sera amplifiée en 2026 : sobriété énergétique en liaison avec le plan NEGAWATT, mais aussi sobriété dans l'utilisation de l'eau au travers du monitoring de la consommation et de la récupération d'eau de pluie.

Cette démarche doit nécessairement s'accompagner de la poursuite du déploiement d'installations de production d'énergie renouvelable, de type photovoltaïque ou hydroélectrique.

PRÉSERVER NOTRE BIODIVERSITÉ

Il s'agira aussi de soutenir le rythme de mise en œuvre du **Plan « 1 Million d'arbres »**, et plus largement du programme d'actions de la collectivité en faveur de la préservation de la forêt réunionnaise, dont le Département est très majoritairement propriétaire (100 000 ha de massifs forestiers départemento-domaniaux ou départementaux).

Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une large participation et sensibilisation du public, au travers notamment de chantiers participatifs de plantation ou de restauration écologique, mais également d'événements dédiés (ex: Fête de la nature).

Enfin, il conviendra pour 2026 d'actionner tous les leviers permettant d'assurer le financement des actions, en explorant notamment les dispositifs de « crédits environnementaux » (crédits biodiversité, crédits carbone, etc.)

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2026

RESTAURER NOS FORÊTS, PRÉSERVER NOTRE BIODIVERSITÉ

- Sensibiliser le public, communiquer : Fêtes et Rdv Natures, chantiers participatifs.
- Poursuivre les actions de gestion des ENS et de restauration des milieux naturels.
- Restaurer 1000 ha de forêts, Renaturer, accompagner la recherche (psylle).
- Poursuivre les plantations - tendre vers le 700 000^{ème} arbre plantés.
- Mettre en œuvre les premières actions sur la Maison de la biodiversité au Tévelave (domaine du Bois Laurent Martin – tiers lieu du vivant).

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- L'année 2026 verra la poursuite du déploiement de récupérateurs d'eau de pluie et de compteurs d'eau connectés pour la surveillance des fuites d'eau au niveau du patrimoine départemental, en particulier

au niveau des collèges. Il s'agira également, en liaison avec l'Office de l'eau Réunion, de maintenir un soutien en direction des collectivités engagées dans des programmes d'utilisation vertueuse de la ressource en eau (résorption des fuites, stockage d'eau).

- Équiper les bâtiments départementaux de compteurs d'eau disposant d'une télérelève (surveillance fuites eau potable) : fiabiliser la télérelève des 100 premiers sites et prospecter les autres concessionnaires / autres solutions techniques.
- Équiper 8 autres collèges de récupérateurs d'eau de pluie.

VERS UNE AGRICULTURE DURABLE Saine ET RESPONSABLE

Il s'agira en particulier de poursuivre le plan BIO départemental, et de soutenir les actions concourant au développement d'un principe d'économie circulaire au sein des exploitations agricoles (ex: valorisation de la matière organique).

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- Mettre en œuvre le Plan Départemental de Transition Écologique et Solidaire révisé, avec un focus particulier sur l'accompagnement des publics vulnérables (objectif : 5 Maisons départementales accompagnées).
- Mettre en œuvre le plan de valorisation des biodéchets dans les collèges.

Le projet GIROFLEE, qui vise à valoriser la forêt locale comme source d'énergie, se poursuivra en 2026 avec les premières cartographies et télédétection des gisements, l'extension des essais de combustion et des actions de formation pour les entreprises de travaux forestiers.

Ces actions s'accompagnent d'une évaluation du budget sous l'angle de l'atténuation au changement climatique et de l'impact sur la biodiversité (2^e édition du budget vert).



OBJECTIFS 2026



RÉALISER LES PREMIÈRES INSTALLATIONS
DE FERMES PHOTOVOLTAÏQUES EN
AUTO-CONSOMMATION DANS

23 COLLÈGES



PLAN 1 MILLION D'ARBRES :

700 000 ARBRES

PLANTÉS À FIN 2026



ÉQUIPER **7** SITES PILOTES AYANT DES BORNES DE RECHARGES
POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

CHIFFRES CLÉS 2025

BÂTIMENTS ÉCO-EXEMPLAIRES :

- > **8 nouveaux collèges** équipés de fermes photovoltaïques sur les toitures, et 7 installations pilotes équipées de bornes de recharges pour des véhicules électriques
- > **30 nouvelles conventions** signées en 2025
- > **5 premiers collèges** équipés de récupérateurs d'eau de pluie & consultation en cours pour 8 autres
- > Embellissement de **4 collèges** et **2 RD**

CHALLENGE DÉFI ÉNERGIE 974 :

- > **10 sites pilotes** impliqués, des résultants probants jusqu'à **41 %** d'économies d'énergie

PLAN 1 MILLIONS D'ARBRES :

- 550 000 arbres** plantés
- > **60 chantiers** participatifs réalisés en matière de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes et de plantation P1MA

- > **40 agents** sensibilisés aux enjeux liés à l'érosion de la biodiversité réunionnaise (Journée mondiale de la Biodiversité, Semaine Européenne du Développement Durable)
- > **3 Maisons départementales** accompagnées pour l'intégration de la transition écologique dans le quotidien des personnes vulnérables



COOPÉRATION
RÉGIONALE

AVEC VOUS
POUR RENFORCER
NOS LIENS DANS
L'OCÉAN INDIEN

AMBITION 9

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN

PRIORITÉS POUR 2026

En matière de coopération régionale, les priorités porteront sur les 4 thématiques suivantes :

- > **L'eau** : il s'agira d'initier et de mettre en œuvre des projets favorisant notamment l'accès à l'eau des populations défavorisées, une meilleure gestion de la ressource et une sensibilisation aux usages de l'eau. Cette dynamique pourra s'appuyer sur un partenariat avec l'Office de l'Eau.
- > **La francophonie** : avec les acteurs opérationnels (Organisation Internationale de la Francophonie, Alliances Françaises, France Éducation International) l'objectif sera, par exemple, de renforcer la maîtrise du français chez les enseignants et les professionnels des espaces de lecture.
- > **Le renforcement mutuel des compétences** : pour un développement équilibré de notre zone géographique, il sera utile de s'appuyer sur les diverses expertises réunionnaises ainsi que sur les échanges de savoir-faire avec les pays voisins.
- > **L'insertion sociale et professionnelle des jeunes** : la mobilité internationale des jeunes comme facteur favorisant leur insertion sera encouragée en direction de différents publics (jeunes en difficulté, jeunes en formation...).

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2026

ACCROÎTRE LES ÉCHANGES D'EXCELLENCE ET D'EXPERTISE SOUS LE SIGNE DE LA FRANCOPHONIE

- > Favoriser le renforcement des compétences dans les pays de la zone océan Indien au niveau des collectivités dans le domaine éducatif.
- > Poursuivre les actions partenariales avec les opérateurs de la francophonie (Alliances Françaises, Organisation Internationale de la Francophonie...).

RAYONNER DANS LA ZONE INDIANOCEANIQUE

- > Développer des projets axés sur le sport comme facteur d'insertion et de développement à Madagascar et aux Comores.

FAVORISER LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

- > Poursuivre le programme de mobilité des apprentis réunionnais et renouveler l'accueil d'apprentis seychellois.
- > Confirmer l'ouverture à la mobilité des jeunes en difficulté dans le cadre du programme lancé avec Apprentis d'Auteuil.

DÉVELOPPER UN ESPACE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE À L'ÉCHELLE INDIANOCEANIQUE

- > Soutenir les initiatives favorisant l'accès à l'eau ainsi que la gestion de la ressource en vue du développement de l'agriculture vivrière.



OBJECTIFS 2026



3 PROGRAMMES DE RENFORCEMENT
DES COMPÉTENCES DANS LES DOMAINES DE LA
SANTÉ, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FRANCOPHONIE



2 PROJETS DE SPORT ET DE DÉVELOPPEMENT
FAVORISANT L'INTÉGRATION PAR LE SPORT



3 PROGRAMMES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE
POUR LES APPRENTIS ET LES JEUNES EN DIFFICULTÉ



20 MISSIONS DE VOLONTARIAT
(VOLONTAIRES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET
VOLONTAIRES DE SERVICE CIVIQUE À L'INTERNATIONAL)



3 PROJETS FAVORISANT L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE
ET LA GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

CHIFFRES CLÉS 2025

> **3 projets** réalisés pour prioriser les actions de
co-développement avec Madagascar

> **4 programmes réalisés** pour renforcer le partenariat avec les Seychelles dans
le domaine de la francophonie, de la culture et des échanges de jeunes



MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

AVEC VOUS POUR FACILITER LA VIE DE TOUS LES RÉUNIONNAIS ET DE CHAQUE CITOYEN

AMBITION 10

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

PRIORITÉS POUR 2026

L'accueil sera amélioré grâce à l'expérimentation d'une plateforme usagers sur plusieurs dispositifs départementaux, associé au déploiement d'une téléphonie plus moderne. L'expérimentation d'un voicebot (agent conversationnel) en créole renforcera l'inclusion numérique.

La plateforme d'appels centralisée sur les VIF et l'enfance, répondant au principe d'un appel = une réponse, et permettant l'échange en créole, shi-mahorais et autres langues de la zone, sera opérationnelle mi-2026.

La mise en œuvre du plan d'actions du contrôle interne et d'audit qui vise à sécuriser les processus internes et à maîtriser les risques reste une priorité. Ainsi ont été identifiés comme prioritaires la réalisation d'un audit de la fonction achats et la mise en place d'un plan de performance des achats départementaux, ainsi que, en matière comptable et financière, la poursuite de l'audit des comptes 2025-2027 et la mise en œuvre des préconisations émises dans le cadre de la certification des comptes. Au-delà de ces chantiers déjà identifiés, le plan d'action de contrôle interne et d'audit pour 2026 sera soumis à l'arbitrage du Comité de Probité, Transparence et Audit.

Au niveau RH, le contexte est marqué par l'évolution rapide des métiers (digitalisation des processus, intelligence artificielle,...) et un besoin accru d'anticipation des départs et des mobilités.

En corollaire à la GPEEC, le développement de la marque employeur, et en particulier de l'attractivité et de la rétention des talents, devient un enjeu majeur pour la collectivité qui continuera à muscler ses leviers d'actions : modernisation et performance du processus de recrutement, fidélisation des talents, réponses systématiques aux demandes d'emploi. L'engagement de réponse systématique concernera tous les dispositifs départementaux dans tous les champs d'intervention.

Une attention particulière doit être portée sur les conditions de travail de nos agents, tant sur les conditions matérielles (locaux) que dans la qualité de vie au travail.

En lien avec le plan de transformation numérique, le renforcement et la sécurisation du système d'information de la collectivité seront poursuivis et structurés dans le cadre d'un nouveau Schéma directeur des SI (SDSI).

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2026

SIMPLIFIER LES PROCESSUS ET LES PROCÉDURES

Outre la plateforme usagers, le Département poursuit sa transformation numérique en 2026 à travers plusieurs projets :

- L'expérimentation de l'espace de travail collaboratif sera évaluée pour une éventuelle généralisation. Cette plateforme facilite le partage de documents et la co-écriture, la communication entre agents, la gestion de projets, le suivi des projets transversaux. Il permet de répondre aux attentes des agents en termes de performance de leur travail, parfois freinée par l'absence d'outil ad hoc ;
- La définition et mise en œuvre d'une stratégie IA : charte d'éthique, cas d'usage, définition de règles d'utilisation, montée en compétence, mise à disposition d'outils performants et sécurisés ;
- La mise en place d'une plateforme d'apprentissage en ligne, afin de déployer des formations sur les nouveaux outils numériques. À terme, cette plateforme pourra s'enrichir de contenus sans lien avec le numérique (égalité femme-homme, sécurité au travail etc.) ;
- Le pilotage par la donnée, avec la définition d'une stratégie de la donnée et l'expérimentation d'une Opendata sur la base des besoins usagers.

ASSOCIER LES CITOYENS

Après le succès du BIC 3 (133 projets mis au vote sur les 175 reçus, 4 300 votants et 11 000 votes), le BIC 4 sera lancé début 2026.

La définition d'une politique publique de la participation citoyenne se poursuivra, en parallèle d'actions telles que le lancement de l'Institut Citoyen d'Apprentissage à la Vie Publique et de sessions de sensibilisation dans le cadre des 80 ans de la départementalisation.

INNOVER DANS LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE

La cart'Monétik, lancée en 2025, a vocation à se poursuivre pour le soutien aux populations les plus vulnérables (personnes âgées et en situation de handicap aux revenus très modestes). L'élargissement de la carte comme support à d'autres aides (anciens Pass Loisirs / Pass Transport, chèques marmailles) sera étudié.

Un coffre-fort numérique sera mis en place pour les bulletins de paie.

EXPÉRIMENTER

La recherche-action sur les violences intrafamiliales se poursuivra avec les premières phases d'expérimentation de solutions auprès des usagers.

ÉVALUER

Il s'agira de mettre en œuvre le plan d'action d'évaluation des politiques publiques validé en fin d'année 2025, qui priorise les dispositifs et politiques départementaux à évaluer à partir de 2026.

COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE

Il s'agit d'élaborer une stratégie de communication afin de disposer d'un plan de Communication et d'un plan d'actions visant à :

- Actionner les leviers externes (médias, partenaires institutionnels...) pour traduire efficacement la mise en œuvre des orientations ;
- Apporter un appui technique aux directions de la Collectivité dans le cadre de la valorisation de la communication institutionnelle ;
- Renforcer le lien entre la Collectivité et les usagers grâce à une communication modernisée et inclusive.



OBJECTIFS 2026

PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE :



RÉALISER **3** PILOTES OPÉRATIONNELS :

- > AVANCEMENT PLATEFORME USAGERS (**80 %**)
- > ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF (**100 %**)
- > MATURITÉ NUMÉRIQUE (**50 %**)

INCUBER **3** PROJETS DANS LE **LAB**

RÉALISER **80 %** DU PROJET **RECHERCHE-ACTION VIF**



CARTE MONÉTIK :

INTÉGRER DE NOUVEAUX DISPOSITIFS



METTRE EN ŒUVRE L'ÉDITION 4 DU BUDGET D'INITIATIVES CITOYENNES

ET RETENIR **90 À 100** PROJETS

CHIFFRES CLÉS 2025

> **100 %** du logiciel de recrutement réalisé pour les postes permanents

> Recherche-action VIF : avancement à **20 %**

> **7 sessions** de formation à la prévention des incivilités :
76 agents du TAS Sud-Ouest

> Plan de Transformation Numérique (PTN)

Avancement de **3 pilotes** opérationnels :

- Plateforme usagers (**20 %**)
- Espace de travail collaboratif (**40 %**)
- Maturité numérique (**10 %**)

> Protocole de prévention de l'agression et des incivilités :

- **100 %** du protocole rédigé au TAS sud-ouest
- **30 %** d'agents formés au TAS sud-ouest (expérimentation)

> **75 %** des directeurs et DGA formés à l'évaluation des politiques publiques

NOTES



Département de La Réunion

2 rue de la Source - 97488 Saint-Denis Cedex

Tél. 0262 90 30 30 - Fax 0262 90 39 99

Mail : accueil@cg974.fr

www.departement974.fr